

DECISION DU MAIRE

N° 2026 – 638

**L'INITIATION ET LA MISE
A DISPOSITION
D'ENGINS ROULANTS
ELECTRIQUE PAR
L'ASSOCIATION SC
AGENCY**

Le Maire de la commune de Mantès-la-Ville,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23, L. 2131-1, L.2334-40 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-III-13 du 27 mars 2026 portant délégation de pouvoir au Maire ;

Considérant la mise à disposition d'engins roulants électrique du type Quad pour une initiation dans le cadre de la journée jeunesse/famille intitulée Générations en fête le 15 juillet 2026 et l'initiation jeunesse le 16 juillet 2026 à destination du public Mantevillois ;

Considérant le devis d'un montant de 1800 euros établi par l'association SC Agency dont le siège social est situé rue Richard Byrd à Mantès-la-Jolie (78200) ;

Considérant que les crédits sont prévus au budget 2026 de l'organisateur, service jeunesse et vie des quartiers de Mantès-la-Ville ;

DECIDE

Article 1^{er} :

D'attribuer à l'association SC Agency la prestation portant sur l'initiation et la mise à disposition d'engins roulants électrique type Quad.

Article 2 :

Dit que le contrat prévoit une participation financière d'un montant de 1800 €, la dépense sera prélevée sur le budget communal, BP 2026.

Article 3 :

Dit que le contrat prendra effet en date du 15 juillet jusqu'au 16 juillet 2026, dans le cadre journée générations en fête ainsi que l'initiation jeunesse, et prendra fin à l'issue des prestations.

Article 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et de sa date de publication et/ou notification, auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Article 5 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Mantès-la-Jolie.

Article 6 :

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mantès-la-Ville, le 13 juillet 2026

Certifié exécutoire après
affichage et envoi au contrôle
de légalité
le : 29/07/2026

Le Maire,

Sami DAMERGY



Le Maire,



Sami DAMERGY

P O MAITOUNA SOUMARE